

Réf: Dossier N° : 56695

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « KELNI SYSTEMS »

Siège social : ABIDJAN - PLATEAU IMB.Alliance A, AV.Terrasson de Fougères, 01 BP 7166 ABJ 01

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 05 Nov. 2018 reçus par Me KOUADIO BHEGNIN K. Hermann, Notaire, enregistrés au Plateau, le 07 Nov. 2018, il a été constitué une SA avec CA aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « KELNI SYSTEMS » .

Objet: Fourniture de produits et services ;Construction ; Réparation et maintenance ;

Assistance; Formation, Dans les secteurs des télécoms, informatique ; sécurité et surveillance ; analyse et management de données big data. Et pour la réalisation de l'objet social: l'Emprunt de toutes sommes et en garantir l'affectation hypothécaire ou le nantissement de tout ou partie des biens sociaux. Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 10 000 000 F CFA divisé en Mille (1000) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les actionnaires.

Siège social: ABIDJAN - PLATEAU IMB.Alliance A, AV.Terrasson de Fougères, 01 BP 7166 ABJ 01

Président Directeur Général: Madame FIAN BOBOLE ESTHER MARIE EPSE KEBE.

Commissaires aux comptes: M. CABINET ECA/ ALEXANDRE KOUAME (Titulaire) et M. ANDRE ROSSE (Suppleant)

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-29376 du 13/11/2018 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépot au greffe: n°26661 du 13/11/2018

Pour Avis

Le CEPICI

